



MYTHES ET RÉALITÉS ENTOURANT



LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Mythe (Je n'ai pas besoin de dépistage du cancer du col de l'utérus parce que)

Je suis en bonne santé et ne
présente aucun symptôme.

Je ne suis plus active sexuellement.

Je n'ai eu qu'un seul partenaire sexuel.

Je suis dans une relation homosexuelle.

Je suis en ménopause/je suis plus
âgée/j'ai dépassé l'âge de procréer.

J'ai subi une hystérectomie (ablation de l'utérus).

Je ne m'identifie pas comme une femme.

J'ai été vaccinée contre le VPH.

Fait (Mais le fait est)



Un test de dépistage permet de trouver des
cellules anormales qui peuvent être traitées
avant qu'elles se transforment en cancer.

Si vous avez déjà été active sexuellement,
un dépistage régulier du col de l'utérus est
nécessaire. Tout VPH transmis par un contact
sexuel antérieur peut rester de dix à quinze ans
dans votre corps et peut provoquer un cancer.

Les femmes peuvent contracter le VPH même
si elles n'ont eu qu'un seul partenaire sexuel. Le
risque de développer un cancer du col de l'utérus
est également plus élevé si votre partenaire
a eu de nombreux partenaires sexuels.

Le VPH se transmet par contact direct entre les
organes génitaux et la peau. Par conséquent,
même si vous n'avez eu que des rapports sexuels
avec des femmes, vous êtes toujours à risque.

Si vous avez entre 21 et 69 ans et que vous avez
déjà été active sexuellement, un dépistage
régulier du col de l'utérus est nécessaire.

Consultez votre fournisseur de soins de santé pour
savoir si votre col de l'utérus est encore intact.

Toute personne dont le col de l'utérus est
intact doit subir un dépistage régulier.

Le vaccin contre le VPH ne protège pas contre
tous les types de VPH qui causent le cancer du col
de l'utérus, c'est pourquoi un dépistage régulier
du cancer du col de l'utérus est nécessaire.

VPH = virus du papillome humain